

Direction des Opérations
Pôle Opérationnel de Coordination et de Soutien
Département Maitrise des Risques Industriels
10 rue Pierre Semard
CS 50329 - 69363 LYON CEDEX 07
Téléphone +33(0)4 78 65 59 59
urbanisme-rm@grtgaz.com
www.grtgaz.com

MAIRIE DE SAINT GILLES
SERVICE URBANISME
PLACE JEAN JAURES
30800 SAINT-GILLES

VOS RÉF. PC03025824T0023
NOS RÉF. P2024-003056
INTERLOCUTEUR Équipe Travaux Tiers et Urbanisme - 04.78.65.59.59
OBJET Avis sur Permis de Construire
Projet de construction d'une usine de nourriture et de produits de soin pour animaux
Parcelle B 1080
CHEMIN DE LA COURBADE - 30800 SAINT-GILLES

Lyon, le 31 mai 2024

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception, en date du 17/05/2024, de votre demande citée en objet.

Votre projet est situé en dehors des servitudes d'utilité publique (SUP) de maîtrise de l'urbanisation associées à nos ouvrages de transport de gaz naturel haute pression.

Nous n'avons donc pas d'observation à formuler.

Nous vous rappelons que vous n'êtes pas tenus de nous informer des demandes de permis de construire, permis d'aménager et certificats d'urbanisme situés au-delà de cette SUP.

La position de nos SUP est définie dans l'arrêté préfectoral instituant les servitudes d'utilité publique autour de nos canalisations de transport de gaz. Vous pouvez aussi les visualiser sur le site du Géoportail de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr> en cochant « servitudes d'utilité publique ».

Pour rappel, le code de l'environnement (Livre V– Titre V– Chapitre IV) impose aux responsables de projets et exécutants de travaux, sur le domaine public comme dans les propriétés privées, de consulter le « Guichet Unique des réseaux » www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr et d'adresser une déclaration (DT-DICT) aux exploitants de réseaux présents à proximité du projet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Vincent BAZAINE
Responsable du Département

P/O
